

DÉI GRÉNG



MOTION

PL 4644

Dépôt François Bausch

DÉI GRÉNG

13.07.2000

La Chambre des Députés,

considérant que la Confédération Générale de la Fonction Publique est l'organisation syndicale la plus représentative du secteur public et qu'il est par conséquent justifié que cette organisation assure l'essentiel des négociations salariales avec l'Etat;

considérant cependant que les résultats de ces négociations salariales produisent leurs effets sur l'ensemble des secteurs assimilés à la fonction publique;

considérant que ces secteurs assimilés connaissent des problèmes qui leur sont spécifiques;

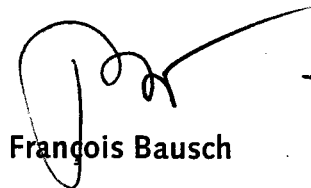
considérant qu'il est donc utile d'en associer davantage les représentants à toutes les négociations ayant un lien avec les conditions de travail dans ces secteurs;

considérant que cette participation des représentants des secteurs assimilés ne doit pas mettre en cause le rôle primordial qu'assure la CGFP en la matière;

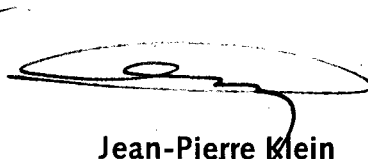
considérant qu'il convient de mieux associer les représentants syndicaux des secteurs assimilés aux négociations salariales futures;

invite le Gouvernement

à élaborer un mécanisme permettant d'associer plus étroitement les organisations syndicales des secteurs assimilés aux négociations salariales futures.



François Bausch



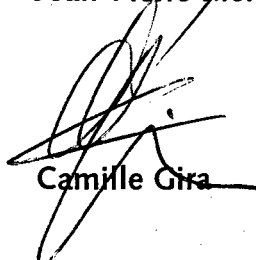
Jean-Pierre Klein



Mars Di Batrolomeo



Jean Huss



Camille Gira